



Nouméa, le 20 février 2018

**L'inspecteur général de l'administration de
l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements**

à

Le vice-recteur

VR/J-C R-F/HK
n° 3211/18/.....

Affaire suivie par :

Téléphone
(687) 26 62 62
Fax
(687) 27 30 48
Mél.

ce.vicereacteur@ac-noumea.nc
ce.sq@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex
<http://www.ac-noumea.nc>

**Mesdames et messieurs les enseignants des
établissements publics d'enseignement de la
Nouvelle-Calédonie**

S/c de mesdames et messieurs les directeurs

Objet : Note rentrée scolaire 2018.

Madame, monsieur,

A l'occasion de la rentrée 2018, je souhaite **d'abord** m'adresser à vous, pour vous présenter, même si la période est dépassée, mes meilleurs vœux pour cette année. Qu'elles soient à la mesure de vos espérances et de vos envies.

Je tiens aussi à vous remercier chaleureusement pour le travail accompli l'an dernier et particulièrement pour l'organisation et l'ingénierie du baccalauréat, désormais installé dans notre paysage professionnel.

Au-delà de la réalité politique de cette décision dans le cadre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie, au-delà des résultats obtenus c'est également un moyen de reconnaître votre engagement et une occasion, que les modalités de correction en loge ont permis, de parfaire votre coopération professionnelle.

Je rendrai public d'ailleurs début mars sur le site du vice-rectorat le rapport d'inspection générale remis à Monsieur le Ministre mi-janvier sur « l'organisation de la correction locale du baccalauréat en Nouvelle-Calédonie ».

Ensuite, l'année 2018 revêt par « la consultation des personnes intéressées » qui se déroulera au plus tard en novembre 2018, une portée politique et symbolique majeure. La Nouvelle-Calédonie a rendez-vous avec son destin. L'école a, par la même occasion, rendez-vous avec le pays.

Plus qu'hier encore, il nous faut élever les consciences de nos jeunes en leur expliquant en toute objectivité et en toute neutralité le sens des institutions calédoniennes, du « référendum et de ses conséquences ». Pour vous aider, vous recevrez prochainement dans chaque établissement une base documentaire de références produites par un groupe de travail auxquels certains de vos collègues de collège ou de lycée ont contribué.

Plus qu'hier encore, l'école doit honorer ses missions : favoriser par la connaissance transmise et acquise le progrès et faciliter le vivre ensemble en tant que creuset



essentiel du destin commun. Vous honorerez ainsi, encore davantage votre métier d'enseignant.

Enfin, je souhaite attirer votre attention sur la poursuite de la mise en œuvre du projet éducatif et de la charte d'application. En priorité nous devons :

- **Mettre en œuvre effectivement la réforme du collège :**

Comme l'an dernier, vous serez accompagnés pour un plan de formation inédit. Un comité de suivi par bassin auquel vous serez largement associés se mettra en place dès mi-mars afin d'apprécier la portée, les difficultés et les réussites de cette mise en œuvre.

- **Réduire les inégalités scolaires notamment par :**

- La mise en place d'un service « d'aide aux devoirs faits au collège » proposé à tous les collégiens au nom des valeurs du service public.
- Le lancement de projets innovants (collège et lycée) pour les élèves en grande difficulté et ceux en situation de handicap, projet qui seront à présenter au vice-rectorat le 21 mars 2018 « sous forme d'audition de projet ».
- Une action systématique de repérage-remédiation-évaluation pour les élèves en grande difficulté de lecture en 6^{ème} et 1^{ère} année de CAP, qui sera déployée au niveau académique, ainsi qu'une évaluation d'entrée en 6^e, effectuée sous forme numérique au cours du premier trimestre de l'année 2018. Elle rendra compte des acquis de chaque élève et vous permettra d'organiser de façon optimale leur accompagnement et le suivi de chacun, notamment au sein de l'accompagnement personnalisé.

- **Renforcer la fonction éducatrice de l'école et continuer à lutter contre les incivilités, la violence et le décrochage :**

Il s'agit de valoriser en particulier tout projet porté par les élèves et pour les élèves. Symboliquement, nous organiserons sur le modèle de la « fête de la science », la première « fête du jeune citoyen calédonien » avec un rassemblement fin septembre 2018. Nous poursuivrons aussi la mise en œuvre du premier plan de lutte contre les violences en milieu scolaire constitutif du plan territorial de prévention de la délinquance.

Le Plan Académique de formation que vous avez reçu le 16 février 2018, l'accompagnement pédagogique des corps d'inspection et des chargés de mission auprès des inspecteurs et les ressources pédagogiques multimédias constituent des aides afin qu'au quotidien ces priorités innervent votre action didactique et votre travail en équipe pédagogique.

Je me permets, **pour conclure** de vous souhaiter une « rentrée en harmonie pour une année en harmonie » et une « année scolaire à la mesure de vos espoirs ». Soyez assurés de mon profond soutien et de tous mes encouragements.

Je vous prie de croire madame, monsieur en ma parfaite considération.

L'inspecteur général de l'administration de
l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
directeur général des enseignements

Jean-Charles RINGARD-FLAMENT